



Commune de

# Blonay – Saint-Légier

LA MUNICIPALITÉ

## POSTULAT

Blonay, le 24 novembre 2022

**Réponse de la Municipalité au postulat de Marc Châtelain (PLR) déposé lors de la séance du Conseil communal de Blonay - Saint-Légier du 31 mai 2022, intitulé « Mobilité 2024 – Réflexion sur un concept de transports publics innovant »**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

*Lors de la séance du Conseil communal de Blonay - Saint-Légier, le délibérant a pris en considération l'interpellation de Monsieur Marc Châtelain (PLR) intitulée "Mobilité 2024 – Réflexion sur un concept de transports publics innovant".*

Cette dernière invitait la Municipalité à :

- Etudier le réseau de transports publics 2024 de notre nouvelle commune qui permettra, avec les moyens qui y sont déjà dévolus, d'augmenter l'attrait des transports publics.

La Municipalité a l'avantage de répondre de la manière suivante :

Qu'elle soit douce, motorisée, individuelle ou collective, la mobilité de demain est questionnée dans chaque projet d'aménagement du territoire, de développement durable ou de développement urbanistique. La Municipalité en est consciente, c'est pourquoi elle a entamé les démarches afin d'élaborer un plan directeur communal des mobilités. A ce sujet, un préavis municipal est attendu en début d'année 2023.

Le développement d'un réseau de transports publics est à étudier à l'échelle communale mais également à l'échelle régionale. Dans ce but, la Municipalité a sollicité la société exploitante de notre réseau de transports publics routier à savoir VMCV afin de connaître l'état de réflexion quant au développement du réseau de notre région, respectivement de notre territoire communal. Lors de l'entretien que nous avons eu avec la société VMCV, cette dernière nous a informé qu'un diagnostic de l'ensemble du réseau était en cours par un mandataire externe spécialisé. Il est vrai que le réseau VMCV a évolué de manière très importante ces dernières années, sous l'impulsion de clients toujours plus nombreux et de commanditaires de l'offre souhaitant développer les transports publics sans une véritable ligne directrice à l'échelle régionale. Le rapport de ce diagnostic sur l'évolution du réseau est attendu pour cette fin d'année.

En parallèle, la Municipalité a demandé à ce que deux sociétés, soit les transports publics du Chablais et les transports publics de Genève, nous présentent leurs solutions développées sur leur réseau à savoir : le service de transports à la demande. Ce type de solution a séduit la Municipalité qui suppose qu'elle correspond au besoin de nombreux secteurs de notre commune. Ce concept de transport à la demande permet de réaliser des parcours de faible distance, dans des zones généralement peu denses ou pour des flux peu importants. La Municipalité a demandé que ce concept soit évalué dans le diagnostic du réseau VMCV en cours d'étude.

Une rencontre s'est également déroulée avec la DGMR et la société ferroviaire MVR afin de connaître les développements potentiels sur les hauts de la commune desservis par le train. Les réflexions sont maintenant en cours et seront présentées au printemps prochain à la Municipalité.

Enfin, un sondage est en cours de réalisation auprès de la population, commerces, entreprises et associations de la commune. Il a pour but de :

1. Mesurer l'utilisation effective des transports publics par la population ;
2. Mesurer le potentiel d'utilisation des transports publics à l'avenir ;
3. Mesurer la perception de l'offre actuelle en transports publics ;
4. Obtenir une représentation concrète des habitudes/besoins/attentes par quartier ;
5. Recueillir les avis/commentaires de manière qualitative, en direct avec le citoyen.

De nombreuses démarches ont donc été actées, la Municipalité est actuellement en attente des résultats de celles-ci.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
A. Bovay



Le secrétaire adj.  
J.-M. Guex

Délégation municipale : Thierry George